

LES FEMMES DE LA RÉGION MÈNENT L'OFFENSIVE

18 novembre 2011 | Classé dans: [Actualité générale](#) | Publié par: [gerardl](#)



« *La femme est l'avenir de l'homme* ». L'histoire ne dit pas si de là-haut, tout là-haut, Louis Aragon applaudira des deux mains à l'évènement. Elle confirme par contre qu'en ce bas monde, il est des femmes qui prennent en mains leurs destinées de façon déterminée et oeuvrent sans répit afin de trouver la place qu'elles méritent sur l'échiquier socio-économique du pays en général, de la région Languedoc-Roussillon en particulier. Ainsi, à l'initiative conjointe de l'Observatoire régional de la parité présidée de longue date par l'héraultaise Geneviève Tapié et de la Commission des

Droits des femmes, émanation du conseil régional Languedoc-Roussillon, animée par l'élue gardoise Karine Margutti, l'hôtel de Région des berges du Lez à Montpellier abritera ce samedi 19 novembre, de 9 h à 18 h, la première conférence régionale des femmes.

Un thème majeur sera développé par les dizaines de référentes (élues, chefs d'entreprises, journalistes, sociologues, responsables associatives...) conviées à ce premier forum : « *l'égalité hommes femmes, critère fondamental de la démocratie et moteur du développement économique régional* ». Cette journée non-stop de réflexion sera jalonnée d'ateliers où se croiseront témoignages, analyses, expériences... concourant, au final, « *à croiser les regards et tracer des voies de progrès* » afin de gommer, chaque jour davantage, les inégalités subsistant entre hommes et femmes. Des propositions concrètes seront avancées en deux domaines majeurs : vie professionnelle et activité politique, sachant que de toutes les démocraties durablement établies, la France est l'un des pays offrant la plus forte résistance à la féminisation du personnel politique. A cet égard, il est sur les lèvres de Geneviève Tapié des chiffres qui valent les plus longs discours : seulement 9 députées et 6 sénatrices du Languedoc-Roussillon ont siégé, à ce jour, sur les bancs de l'Assemblée nationale ou du palais du Luxembourg. « *Même si des avancées notables ont été enregistrées, il y a encore des progrès à accomplir vers un réel partage du pouvoir. Ainsi, pour les Législatives du printemps 2012, notre observatoire propose que 12 des 23 circonscriptions du Languedoc-Roussillon, soient réservées à des femmes avec de réelles chances d'élection pour huit d'entre elles. Ce qui porterait la représentation féminine à l'Assemblée nationale à 35 % contre 5 % actuellement* », commente Geneviève Tapié. Pour le département du Gard, l'Observatoire de la parité revendique la féminisation de 3 des 6 circonscriptions.

Concernant la vie professionnelle de ces dames, la résolution finale qui sera rédigée en fin de journée par les congressistes abordera vraisemblablement les dynamiques d'égalité professionnelle devant être mises en oeuvre et appliquées de façon concrète. « *Actuellement, les femmes n'ont plus besoin de faire reconnaître leurs compétences. Nul ne les conteste et il serait d'ailleurs criminel de les empêcher de les exercer. Chacun a conscience qu'en affaiblissant le potentiel féminin, on affaiblit le potentiel socio-économique de la région. Plus les femmes feront carrière, plus elles produiront de valeur ajoutée. Il n'en demeure pas moins vrai que demeurent çà et là de sérieux blocages dans les décisions politiques. Il faut les lever. L'arsenal juridique pour la parité est très complet, mais il n'est pas ou peu appliqué... sinon comment expliquer que subsistent des disparités salariales de 25 % entre hommes et femmes* », affirme Geneviève Tapié.

Selon cette infatigable militante des Droits des femmes, il est urgent d'inscrire ces questions d'égalité à l'ordre du jour de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale. « *Il est indispensable que les femmes soient plus représentées et pèsent de tout leur poids, tout le monde a à y gagner. Les politiques publiques doivent s'orienter vers une parité plus efficace* », ajoute Geneviève Tapié. Au gré des travaux destinés à influencer et peser sur les décisions – à commencer par celles qui relèvent des compétences du Conseil régional LR – une observation à valeur d'exemple alimentera les débats : en matière de tourisme, secteur vital de l'économie régionale s'il en est, 80 % des emplois sont féminins, mais ce sont essentiellement des emplois d'exécution, l'encadrement étant systématiquement confié à des hommes. C'est dire s'il est grand temps de faire plutôt que de laisser faire.